

Texte présenté à la réunion des Ministres des Transports A Saragosse les 8-9 juin 2010-

Lettre ouverte à

-Monsieur Sim Kallas, Vice-Président de l'UE et Commissaire aux transports

-Ministres des Transports des 27 Etats membres de l'UE

-Coordinateurs des projets prioritaires RTE-T

et pour information :

-Membres de la Commission des Transports du Parlement Européen

-Membres de la Commission Environnement du Parlement Européen

-Médias de l'UE

Messieurs,

Vous vous réunissez aujourd'hui à Saragosse , Espagne, afin d'identifier les éléments clés de la méthodologie pour la préparation de la planification future du RTE-T et de son cadre de mise en œuvre.

La méthodologie que vous avez adoptée à cette fin est la collaboration avec les intervenants dans les domaines économiques et industriel.

Nous , les signataires de la Charte d'Hendaye, nous représentons des centaines d'associations en France, en Italie, en Espagne et en Allemagne qui se battent depuis des décennies contre la LGV et les lignes dédiées fret grande capacité, nous pensons que pour affronter le futur il est nécessaire d'ouvrir un large débat démocratique au sein des 27 Etats membres de l'UE.

Vous êtes également conscients du fait que les véritables parties prenantes sont les citoyens et non les entreprises qui construiront des voies ferrées et du matériel roulant.

C'est précisément pour cette raison que nous voulons attirer votre attention sur le contenu de la Charte d'Hendaye que nous avons remis au Parlement Européen le 18 mai dernier et dont nous vous invitons à prendre connaissance.

A cette occasion, nous avons demandé - et nous réitérons ici notre demande- :

- Un moratoire sur, la conception, les études et la construction de nouvelles lignes LGV-Fret dans l'UE.
- La décroissance des transports inutiles, liée à une transformation profonde du modèle économique et social, en faisant notamment de la proximité et de la relocalisation de l'économie une priorité.
- Un véritable débat public, uniforme au niveau européen, sur le modèle de transport, d'aménagement du territoire et de société sous-jacent à ce modèle effréné d'infrastructures qui endettent les Etats.

- La restitution, en dernier recours, de la capacité de décision aux populations directement concernées, fondement d'une authentique démocratie et autonomie locale, face à un modèle de développement imposé.

Nous tenons à rappeler que notre opposition aux nouvelles lignes LGV-Fret est basée sur une argumentation conforme aux besoins sociaux des citoyens et à leur avenir viable au sein de la Communauté Européenne.

La réalisation de lignes ferroviaires à grande vitesse est économiquement et environnementalement insoutenable pour l'UE et les Etats membres. Car, annoncée par ses promoteurs pour améliorer la compétitivité, faire des économies d'énergie, réduire les émissions de CO2 et respectueuse de l'environnement, de fait, nous observons qu'elle produit les effets inverses :

- Elle accroît la dette publique
- Elle augmente les émissions de CO2
- Elle détruit les espaces naturels protégés
- Et elle transfère des coûts économiques et environnementaux inappropriés aux utilisateurs et aux citoyens contribuables.

Les associations et les mouvements qui ont signé la Charte d'Hendaye poursuivront leurs actions pour sensibiliser le public et les institutions sur la nécessité d'orienter la politique commune des transports vers une répartition plus prudente des ressources économiques, en mettant l'accent prioritaire sur l'amélioration des lignes ferroviaires existantes.

Une crise financière et économique bouleverse actuellement l'Europe, nous croyons donc, que la nouvelle politique commune des transports doit décider des investissements sur la base d'évaluations minutieuses des coûts-avantages afin de ne pas aggraver les déficits des budgets des Etats membres et la désertification sociale et économique des territoires que ces lignes LGV-Fret induisent dans de nombreuses régions des Etats membres.